

Port Médoc

Le directeur de Port Médoc, Jacques Raut, est intervenu lors de la réunion du 08/11/07 à Soulac,

Cf compte-rendu de cette réunion (p.51) :

<http://www.debatpublic-leverdon.org/docs/comptes-rendus/20071108/20071108-transcription.pdf>

M. Jacques Raut

Bonsoir à tous. Pour respecter le temps de parole qu'il reste, je vais faire très court. Je suis Jacques Raut, je suis le directeur du port de plaisance de Port Médoc...

... Pour pacifier le débat et afin de l'enrichir, je vais simplement faire une intervention, je ne vais pas poser de question. Je vais vous expliquer très rapidement ce qu'est Port Médoc, ce qu'est un port de plaisance. Je voudrais surtout vous indiquer quels sont à son niveau les enjeux socioéconomiques puisque c'est le thème de ce soir.

.....*interruptions*.....

M. Jacques Raut

... J'en ai pour trois minutes ! Je voudrais dire simplement que Port Médoc a demandé dix ans d'instruction, dix ans d'efforts des Elus. Nous nous sommes installés. Port Médoc est un port qui a été construit sur des fonds privés. Cela n'a rien coûté...

.....*interruptions*.....

M. Jacques Raut

Je tiens à remercier votre directeur. C'est salubre. J'espère qu'il vous représentera bien...

Je voulais dire que Port Médoc a été construit sur des fonds privés par un investisseur qui s'appelle NGE GUINTOLI. Cela n'a donc rien coûté à la population...

... J'espère que vous respectez votre directeur de port...

... Mes interventions sont très rares. Elles ne sont pas là pour discréditer ou invectiver qui que ce soit. Je me suis toujours inscrit au nom de Port Médoc dans la logique et l'identité du territoire. Port Médoc fait son chemin. Port Médoc réussit, avec la vitesse qu'on connaît. Mais je me fais l'écho du caractère anxiogène du projet, qu'il soit là ou pas, je me fais l'écho de l'inquiétude des commerçants ou des entreprises qui se sont implantés.

Je vais vous expliquer avec de très brefs repères ce que représente un port de plaisance. En France, l'industrie nautique pèse 40 000 salariés et 15 milliards de chiffre d'affaires par an. À son niveau, Port Médoc compte dix emplois...

... Mon propos n'est pas là. Mon propos est de dire que Port Médoc, c'est dix salariés qui travaillent à temps plein. Il ne faut pas considérer que c'est une...

... Ecoutez, c'est simple, je vais vous donner une norme nationale...

.....*interruption*.....

M. Jacques Raut

... Il faut savoir que cent bateaux, c'est dix emplois. Port Médoc, ce sera 1200 bateaux, donc 120, 140 emplois. En revanche, il faut savoir qu'un bateau qui vient en escale, par jour, c'est 150 euros qui sont redistribués dans l'économie locale. Cela redistribue un équivalent d'emploi qui n'est pas sur la même valeur touristique. Ce sont des équivalents à temps plein et à l'année.

Je voudrais dire qu'il faudrait être fier de votre territoire. Port Médoc est un exemple national. C'est le numéro un du respect de l'environnement...

... Comment allez-vous expliquer que peut-être dans votre famille, la moyenne d'âge à Port Médoc est 30 ans ? Tous ceux qui travaillent, travaillent dans l'industrie, les services ou le tertiaire.

Dans l'enjeu urbain, l'enjeu environnemental, est-ce que vous n'êtes pas fiers que ce soit un exemple européen, que Port Médoc est dans l'énergie renouvelable, qu'il s'implique fortement ? Ce sont les emplois de demain, et les emplois de demain concernent les emplois d'aujourd'hui. Port Médoc n'est pas une verrue pour le Port Autonome et n'est pas une verrue pour votre emploi.

En revanche, il faut se poser la question de l'apport de richesse que génèrent l'industrie nautique et le tourisme. C'est la consolidation de vos emplois. En tant qu'investisseur privé, sur un contrat qui nous lie à la Communauté de Communes dans un Schéma de Cohérence Territoriale, nous l'avons toujours respecté, nous faisons en sorte de le respecter et nous allons au-delà. Nous apportons de l'emploi, nous redistribuons de la richesse à l'année. Nous ne sommes pas là sur un simple secteur touristique qui peut connaître des pics de saisonnalité, nous travaillons à temps plein. Nos employés sont employés toute l'année.

Cela fait longtemps que je gère des ports de plaisance. Je suis arrivé ici par coup de cœur. Qu'il soit enclavé ou désertique, ce qui me fait rester ici, c'est que je sais que cela va réussir. Je pense qu'on peut réussir si on travaille ensemble sur la compatibilité du territoire. Un port de plaisance, c'est un « redistributeur » de richesse. Il y a une industrie touristique autour. Nous générons énormément d'emplois.

Sur les industries nautiques, oui, sur les industries lourdes, je laisse le soin à l'assemblée d'en décider, mais je pense que nous sommes un produit à vocation touristique et industrielle sur les filières nautiques. Je pense qu'il y a beaucoup de perspectives avec le Port Autonome de Bordeaux de trouver des solutions pour y arriver. Je vous remercie.